

Commune  
d'OLTINGUE

## Extrait du procès-verbal

## des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 04 octobre 2022 à 19h

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobres à dix-neuf heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la commune d'OLTINGUE, sous la présidence de M. Philippe WAHL, maire d'OLTINGUE, dûment convoqués le 26 juillet 2022.

Présents : DOEBELIN Dominique, 1<sup>er</sup> adjoint, SCHWEITZER Jean-Claude – 2<sup>ème</sup> adjoint - Petra FREY – 3<sup>ème</sup> adjointe, SCHOEN Cindy – 4<sup>ème</sup> adjointe ainsi que MM. Les conseillers, DEICHTMANN Philippe, DIRRIG Emmanuel, DOPPLER Rémy, HAAS Françoise, HOENNER Francis, LEQUIN-RAPP Florine, MEISTER Jean-Marie, RATZMANN Estelle.

## Absents excusés :

- Mme FREY Petra – 3<sup>ème</sup> adjointe au maire qui donne procuration à WAHL Philippe ;
- Mme SCHOEN Cindy – 4<sup>ème</sup> adjointe au maire ;
- M. KAISER Gabriel ;

le secrétariat a été assuré par : Laetitia SCHMITT-HEULE, secrétaire de Mairie.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrage exprimés : 12
Votes pour : 12
Votes contre : 0
Abstention : 0

N° 2022/V/ 08

### Approbation du garde-chasse Sébastien FLOTA – LOT 1

- Vu la demande de M. Jean-Sébastien FLOTA, né le 23 février 1982 à ALTKIRCH, Haut-Rhin, demeurant 24, rue du Césarhof – 68480 LINS DORF au poste de garde-chasse du lot n°1 de la commune d'OLTINGUE.
- Vu la décision d'agrément pour le piégage du 29 juin 2022 reconnaissant les aptitudes techniques de M. Sébastien FLOTA ;

Le conseil municipal

### DECIDE

1. de donner l'agrément à M. Sébastien FLOTA à ses fonctions de garde-chasse particulier du lot de chasse n°1 de la commune d'OLTINGUE.

Fait et délibéré en séance le 04 octobre 2022.

Publiée le : 04 octobre 2022.

Philippe WAHL, maire.



*P.O. Doebelin*  
*[Signature]*